

Horizon-éco

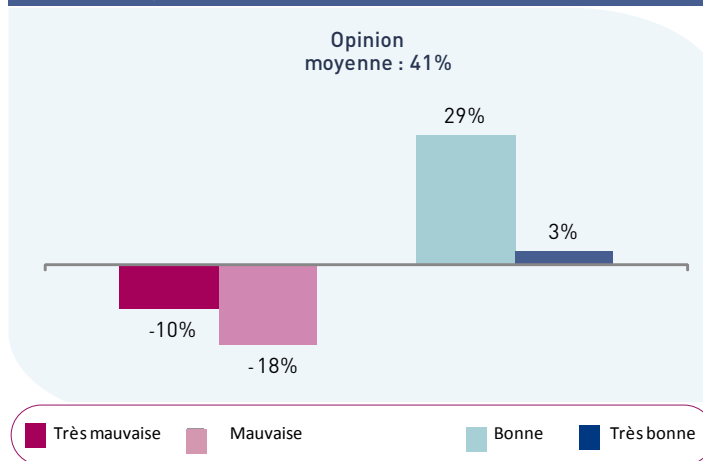
L'économie du Nord-Pas de Calais

L'OBSERVATOIRE DU COMMERCE DE DÉTAIL

Bilan 2^{ème} trimestre 2010

/ PAS DE REBOND DU COMMERCE

/ OPINION DU COMMERCE POUR LE 2^{ÈME} TRIMESTRE 2010 SUR LE BILAN D'ACTIVITÉ



A l'issue de ce second trimestre de l'année 2010, les commerçants restent dans l'ensemble peu satisfaits de leur niveau d'activité. Par rapport au bilan du premier trimestre (Horizon-éco n°22) on remarque néanmoins que la part des entreprises dans la zone rouge (opinion mauvaise ou très mauvaise) s'est réduite de 8 points. Pourtant, les autres composantes de l'économie régionale ont clairement constaté un regain d'activité et 41% des entreprises jugent favorable leur activité des trois derniers mois. Le redémarrage est marqué dans le commerce de gros, l'industrie, la construction et les services aux entreprises.

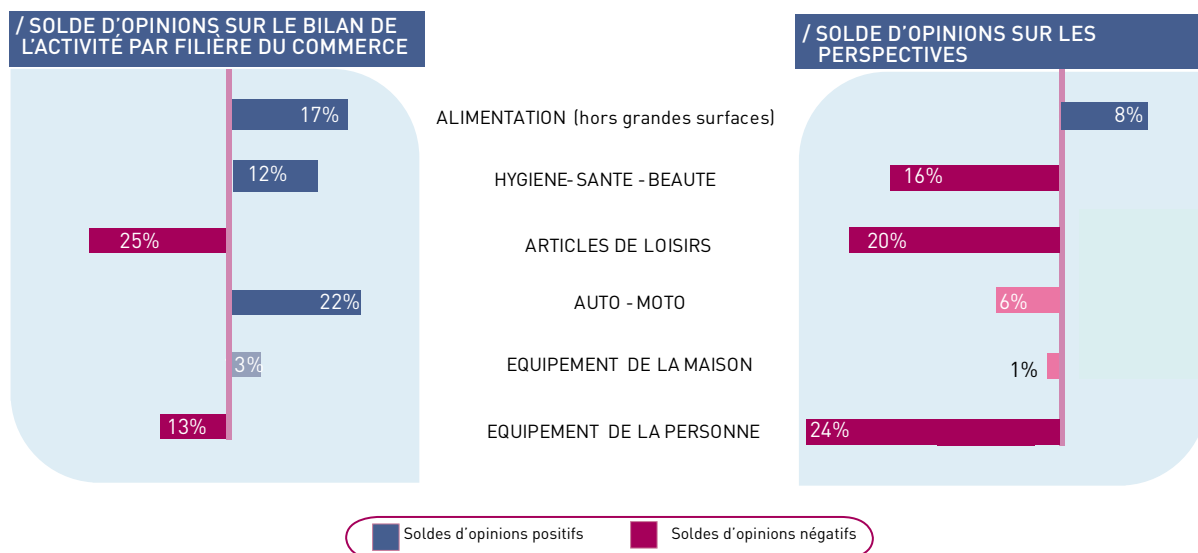
Ces secteurs sont effectivement portés par un restockage et une reprise des exportations alors que le commerce de détail souffre d'une consommation des ménages atone. L'évolution de cet indicateur sera donc déterminante dans les mois à venir pour la santé de ce secteur.

La part des entreprises exprimant des difficultés de trésorerie reste importante avec 28% des répondants jugeant leur trésorerie mauvaise ou très mauvaise. De manière paradoxale, alors que le commerce alimentaire parvient à se maintenir en termes de niveau d'activité, c'est dans cette branche que les entreprises ayant une trésorerie fragile sont les plus nombreuses (39%).

Cette conjoncture toujours délicate ne permet pas d'envisager de créations d'emplois. Si la très grande majorité des entreprises (78%) envisagent de conserver leurs effectifs stables, 14% envisagent de les baisser et seulement 8% de les augmenter.

Malgré cette conjoncture toujours difficile pour le commerce, notons néanmoins que les défaillances semblent marquer le pas : elles ont baissé de 4% entre le 1^{er} semestre 2010 et 2009 (Horizon-éco n°29).

/ UN BILAN POSITIF MAIS DES PERSPECTIVES INQUIÉTANTES



A la fin de ce premier semestre de l'année 2010, les secteurs des articles de loisirs (librairie, électroménager, article de sports...) et de l'équipement de la personne (habillement, bijouterie) ne parviennent toujours pas à sortir la tête de l'eau. Pourtant, le secteur des articles de loisirs exprimait fin 2009 et en avril des perspectives plutôt optimistes.

Pour les trois mois à venir, les anticipations des dirigeants de ces secteurs ne permettent en aucun cas d'envisager un redressement de l'activité. Les difficultés de ces secteurs se retrouvent également au niveau national où la consommation de produits de l'habillement s'est par exemple repliée de 1,6% en mai après -1,1% en avril (INSEE). Les résultats des soldes d'été seront déterminants pour les commerçants qui auront, du fait de ce repli de l'activité, des stocks importants à écouler.

L'alimentation, l'hygiène-santé-beauté et l'automobile sont toujours dans un cycle positif. Le bilan de ces secteurs était en effet favorable sur l'année 2009 ainsi que sur le premier trimestre 2010. Si l'activité devrait rester vigoureuse dans l'alimentation, les perspectives sont plus pessimistes dans l'hygiène-santé-beauté et l'automobile. Pour ce dernier secteur, le recul des ventes de véhicules neufs pèse naturellement sur les perspectives des commerçants. La réduction et prochaine suppression de la prime à la casse explique ce ralentissement.

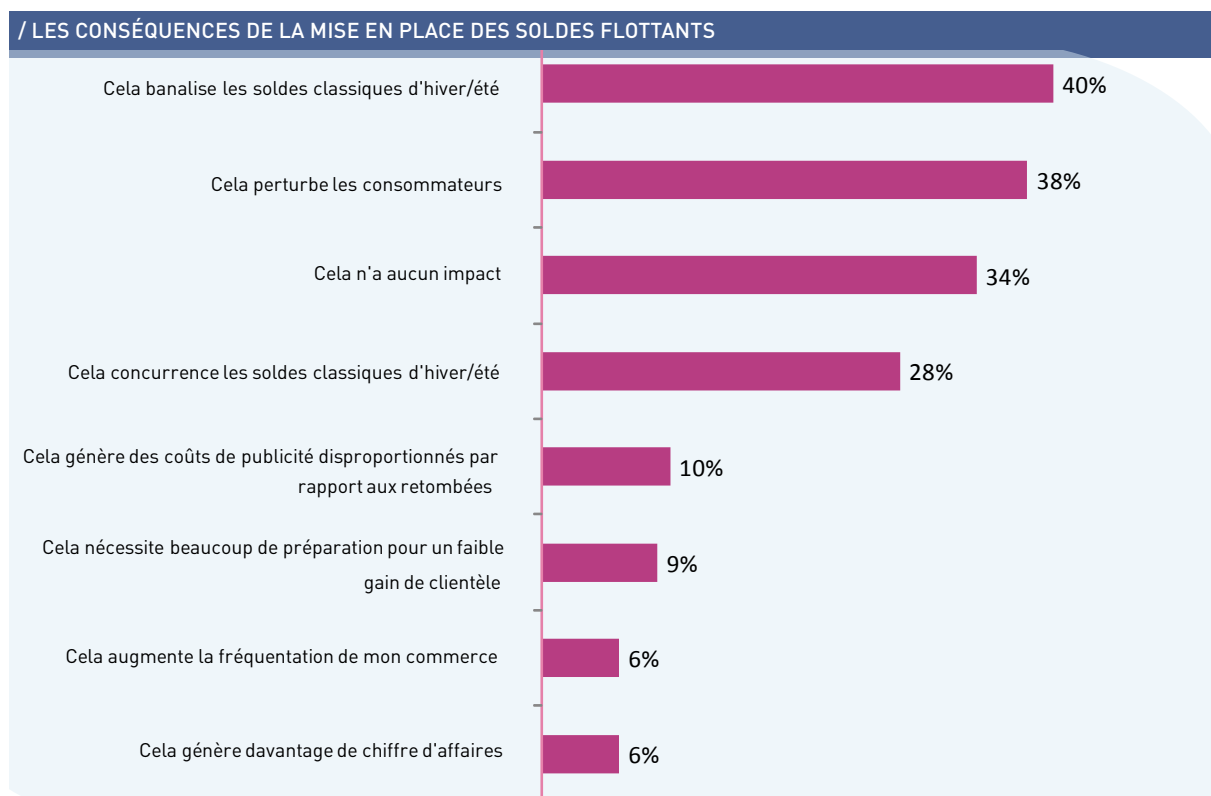
Après une année 2009 difficile, l'équipement de la maison a commencé son redressement au premier trimestre 2010 et confirme la reprise de son activité au second trimestre même si le solde d'opinions n'est que très légèrement positif. Au niveau national ce secteur a particulièrement progressé au cours du mois de mai avec une hausse de 7,3% des dépenses de consommation des ménages sur ce poste (INSEE).

La reprise des transactions sur le marché immobilier (+5,3% de vente de logements neufs entre le premier trimestre 2010 et 2009) favorise en effet les dépenses d'investissements des ménages sur ce poste.

/ LES SOLDES FLOTTANTS : UNE PERTE DE REPÈRES POUR LES CONSOMMATEURS ?

La précédente édition de notre observatoire du commerce de détail (Horizon-éco n°22) présentait un bilan morose des soldes d'hiver pour les commerçants de notre région. La mise en place des soldes flottants a-t-elle entraîné une perte de repères des consommateurs ? Pour confirmer ou infirmer cette hypothèse, nous avons donc interrogé ce trimestre les commerçants sur ce thème pour qu'ils nous livrent leurs analyses.

L'utilisation de cette opportunité reste très mesurée pour les commerçants puisqu'ils sont moins de 15% à avoir mis en place une période de soldes supplémentaire. L'équipement de la personne (habillement, chaussure, bijouterie) est le seul secteur se sentant réellement concerné par cette mesure. L'objectif de ces soldes est principalement d'écouler les stocks ou de suivre une démarche au niveau national pour les commerçants affiliés à un réseau d'enseigne.



Les commerçants se montrent dans leur ensemble sceptiques sur l'intérêt de cette mesure. Pour les dirigeants, les soldes flottants ont effectivement conduit à une perte de repère des consommateurs (38%) et ont ainsi brisé le rituel des soldes d'hiver ou d'été (40%). Fait marquant, cette défiance se retrouve aussi bien chez les commerçants qui mettent en place des soldes flottants que ceux qui ne le font pas. Finalement, le consommateur perd la référence du prix réel et les commerçants se retrouvent dans l'obligation de compresser leurs marges pour rester compétitifs alors qu'ils évoluent déjà avec des trésoreries fragiles. L'un des répondants, va même jusqu'à s'interroger sur « quand peut-il vendre à un prix normal ? »

Une deuxième catégorie de commerçants représentant plus d'un tiers des répondants, considère que la mise en place des soldes flottants n'a d'impact ni sur le consommateur ni sur le niveau de l'activité.

D'autres considèrent que l'investissement (temps de préparation ou de publicité) n'est pas suffisamment rentable. Enfin, une minorité de commerçants estime que cet assouplissement de la réglementation des soldes est bénéfique en termes de fréquentation comme de chiffre d'affaires.

Les soldes flottants ne font donc pas l'unanimité chez les commerçants qui s'interrogent sur leur utilité et les bénéfices qu'ils peuvent en tirer.

/ L'ACTUALITÉ DU COMMERCE CE TRIMESTRE

Fruits et légumes : les distributeurs prêts à réduire leurs marges en cas de crise, Les Echos, 17/05/2010

Nicolas Sarkozy a convoqué les dirigeants de la grande distribution, ainsi que les représentants des agriculteurs, afin de conclure un accord de modération des marges sur les produits agricoles non transformés en période de crise. Outre la mise en place d'un mécanisme de régulation, l'accord devrait réactiver l'observatoire des prix et des marges.

La distribution dans le Top 4 des secteurs de l'économie les plus innovants, LSA, 03/06/2010

Selon une étude de GFK, les consommateurs perçoivent la distribution comme l'un des secteurs qui a le plus changé au cours des 20 dernières années, au même titre que l'industrie automobile.

Castorama devient concepteur de produits de bricolage, Les Echos, 14/06/2010

Filiale du groupe britannique KINGFISCHER, CASTORAMA mise sur une nouvelle politique commerciale, avec un renouvellement et une simplification de l'offre à la clef. Elle veut aussi lancer sur le marché de véritables innovations pour ses clients.

ED et Dia basculent définitivement dans le soft-discount, LSA, 17/06/2010

L'enseigne de hard-discount ED/DIA, filiale du groupe CARREFOUR, vient de lancer la carte de fidélité Club Dia, soit une carte gratuite distribuée aux habitués des magasins Ed/Dia. Ce lancement coïncide avec la montée en gamme de l'enseigne, qui se dirige vers un modèle soft-discount.

L'urbanisme commercial sera géré par les SCOT, Batiactu, 21/06/2010

Suite à la proposition de loi déposée début juin par des députés UMP qui régleme l'urbanisme commercial, l'Assemblée a examiné le 15 juin dernier ce texte qui désormais donnera aux maires les moyens de maîtriser le développement des grandes surfaces dans leur ville.

Le paiement par mobile devrait bondir de 50 % en 2010, La Tribune, 22/06/2010

Une étude du cabinet Gartner montre que le paiement par mobile décolle au niveau mondial, essentiellement dans les pays émergents. Le cabinet d'études estime que le nombre d'utilisateurs du « m-paiement » devrait grimper de 54,6 % cette année pour atteindre 108,6 millions dans le monde fin 2010, dont plus de la moitié en Asie-Pacifique.

Un programme régional de dynamisation des entreprises commerciales et de services, La Voix du Nord, 01/07/2010

Dans le cadre du schéma régional de développement économique, le Conseil régional et la CRCI Nord-Pas de Calais ont mis au point un programme régional de dynamisation des entreprises commerciales et de services (PRDECS). Ce programme vise à soutenir et développer le commerce.

Retrouvez ce document et l'ensemble des analyses de la C(R)CI Nord-Pas de Calais sur le commerce et l'économie en région sur <http://www.nordpasdecalais.cci.fr>

Enquête réalisée par le réseau C(R)CI entre le 25 juin et le 7 juillet 2010 par mail auprès de 14 500 entreprises pour l'ensemble des secteurs d'activité. Près de 1 750 entreprises ont répondu à l'enquête, dont 550 dans le secteur du commerce.

Analyse réalisée par Thomas CRINQUETTE – CRCI Nord-Pas de Calais – tcrinquette@nordpasdecalais.cci.fr – 03 20 63 79 94

